



Online-Ausgabe

Le Temps  
1211 Genève 2  
022/ 888 58 58  
www.letemps.ch

Medienart: Internet  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
UUpM: 154'000  
Page Visits: 1'013'794

Themen-Nr.: 271.008  
Abo-Nr.: 1069212

## Augmentation marquée des coûts de la santé à partir de 2016 (KOF)

AWP

Zurich (awp) - Le centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF de Zurich prévoit une hausse constante des coûts de la santé jusqu'en 2015. Les chercheurs chiffrent la progression à 2,1% pour 2014 et 2,8% pour 2015. La croissance des dépenses subira une accélération de 3,7% en 2016. Les coûts du secteur vont ainsi passer de 71,3 mrd CHF en 2013 à 77,6 mrd CHF d'ici deux ans.

Les dépenses de santé devraient repartir en flèche dès 2016, en l'absence de "facteur atténuant". "Les principaux facteurs qui génèrent des coûts ne sont pas les prix mais le volume croissant de prestations", affirme Felix Schneuwly, expert en assurances maladie chez le comparateur sur Internet comparis.ch, partenaire du KOF dans ces recherches.

Dans ses "prévisions d'automne", le centre zurichois parle d'un aplatissement de la hausse de coûts ces prochaines années en comparaison avec la moyenne pluriannuelle de +3,9%. Le ralentissement est lié aux économies réalisées sur le prix des médicaments, fait savoir le KOF. Le moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux aurait aussi joué un rôle. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) chiffre ces baisses des prix à 720 mio CHF.

Pour le KOF, les salaires de la branche contribuent également à contenir la hausse des coûts. La progression prévue dans ce domaine est de 0,8% en 2014 et 0,6% pour les deux années suivantes.

### BARRE DES 10 MRD CHF FRANCHIE EN AMBULATOIRE?

Le niveau des coûts est toutefois plus élevé en raison de la croissance connue ces dernières années. Les économies n'auront d'ailleurs que peu d'impact durable sur l'évolution des coûts, souligne le centre de recherches, arguant que les nouveaux médicaments sont généralement plus chers.

Les traitements ambulatoires affichent une progression supérieure à la moyenne. L'augmentation des coûts s'élèvera à 3,5% en 2014, 6,4% en 2015 et 7,3% en 2016. Les fournisseurs de prestations vont participer à la tendance haussière de manière plus prononcée que les autres acteurs du secteur, à en croire le KOF. Cela concerne en particulier les institutions médico-sociales tels que les EMS, hôpitaux et services Spitex.

La barre des 10 mrd CHF devrait être dépassée pour la première fois en 2015 pour cette catégorie de prestataires. Un chiffre relativisé par Felix Schneuwly. "Les traitements ambulatoires sont en principe moins chers et les patients se sentent mieux chez eux que dans des hôpitaux ou des EMS."

Le KOF rappelle dans un communiqué l'importance économique de la santé publique en Suisse. La part des personnes actives (équivalents plein temps) dans le secteur est passé de 4,9% en 1992 à 6,7% en 2013. Les dépenses de la santé représenteront 12% du PIB suisse en 2016, contre 10,9% en 2012, selon des chiffres de l'Office fédéral de la statistique.

fr/al